



INFOS PRATIQUES

CONTINUITÉ DES SERVICES DE LA MAIRIE

Mis en ligne le 02 juin 2020

Le déconfinement est effectif depuis le 11 mai, mais la mairie étant un point d'accueil et de flux important, l'accueil physique reste clos, sauf pour les rendez-vous fixés. Néanmoins, les accueils téléphoniques de la mairie sont eux, rouverts. Toutes nos équipes se mobilisent et fonctionnent à distance pour assurer, dans la mesure du possible, la continuité des services sur le territoire de la commune.

Accueil

Contact : 02 40 94 64 16 ou accueil@treillieres.fr

Pièces d'identité

Le dépôt des demandes de cartes d'identité et de passeports est possible mais UNIQUEMENT sur rendez-vous, via [l'agenda](#).
Les retraits de pièces se font également **sur rendez-vous, à prendre au préalable au 0240946416**.

État-civil et formalités administratives

Le service est à votre disposition pour les actes d'état-civil, légalisation, les attestations d'accueil, etc., également sur rendez-vous au 02 40 94 64 16.

Famille, éducation, solidarité

Contact du guichet famille : 02 40 94 68 48, 02 40 94 69 31 ou guichet-famille@treillieres.fr

Contact du multi-accueil : 02 40 94 67 90 ou multiaccueil@treillieres.fr

CCAS

L'accueil physique du CCAS est fermé, l'accueil téléphonique et la distribution alimentaire sont maintenus. En cas d'urgence, contacter le 02 40 94 52 42.

Police municipale

Contact au 02 40 26 83 89.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.